



ALLIANCE
pour le génie
BIOLOGIQUE
ET MÉDICAL

Communiqué de Presse

1^{er} janvier 2015

Concours des Technologies Médicales Innovantes TMI 2015

Les **technologies médicales** sont aujourd'hui au centre des préoccupations d'un très grand nombre de personnes, insuffisants cardiaques ou rénaux, cancéreux, personnes âgées, handicapées, avec des troubles musculo-squelettiques, une perte de la vision ou de l'audition, personnes poly-pathologiques... mais aussi de leurs familles, des « aidants », des proches. Nous sommes ainsi tous concernés, tous confrontés aux mêmes questions : nous sommes placés au centre de différents parcours de soins dans un hôpital, une région, dans un système de santé transversal, de la prévention à la maison de retraite ou à l'hospitalisation à domicile, en passant par des périodes aigües, critiques.

Les technologies médicales sont aussi cousines des **technologies de la santé** ou de celles des sportifs. Sans frontières réelles, ces secteurs s'enrichissent et se fertilisent mutuellement : une santé mieux entretenue retarde la maladie, la mesure des calories, du rythme cardiaque ou de la qualité du sommeil peut aider les cliniciens. Comment ne pas rêver que toute la population bien portante puisse bénéficier de ces technologies, pour préserver la santé pendant le travail, la vie sociale et évoluer vers la médecine de santé ?

Enfin, internet, l'accès généralisé numérique aux connaissances, les expériences,- celles des dispositifs dont nous sommes équipés ou des examens que nous subissons-, ont fait sourdre de nouveaux patients, informés des causes des symptômes ou des moyens pour faire face au mal, connaissant « par coeur » les appareillages dont ils se servent, souvent mieux que les personnels médicaux et paramédicaux eux même. Le « *Patient empowerment* » est maintenant à prendre en compte à côté des classiques pouvoirs médical ou administratif des institutions de santé.

Sans même suivre les prédictions audacieuses du trans-humanisme, les années que nous vivons témoignent à l'évidence d'une révolution de la médecine, et dans celle ci, du rôle central des technologies médicales et de leur impact sur les différentes organisations de la santé.

Chacun aujourd'hui nourrit l'espoir de voir **renaître l'économie**, l'emploi repartir dans des domaines incontestables. Dans un contexte de doutes sur le devenir des emplois ou sur la pérennité des assurances médicales solidaires, les technologies médicales appartiennent à cet espace d'unanimité où la science est mise au service de l'humanité. C'est un champ merveilleux de l'histoire des techniques dont personne ne saurait contester les bénéfices, et où l'industrie peut se développer pour le bénéfice médical et économique de tous.

Le Concours des Technologies Médicales Innovantes TMI récompense des **Dispositifs Médicaux**. Lancer le Concours des Technologies Médicales Innovantes **TMI 2015**, sa 7^{ème} édition, est donc un défi lancé aux entreprises et aux laboratoires pour montrer ce dont ils sont capables de meilleur à la lumière des performances et de l'originalité des innovations mises en oeuvre, de la compréhension du marché et de la concurrence et de l'intelligence des réponses aux besoins des usagers, des patients et des professionnels de santé.

Le **Professeur Alain Carpentier** incarne l'excellence dans ce domaine, à la fois par son expérience clinique et scientifique, mais aussi par son engagement d'entrepreneur. Il présidera le jury du concours **TMI 2015**. Il sera entouré des meilleurs spécialistes -chercheurs, industriels, médecins, professionnels de santé, usagers, financiers, anciens lauréats du concours-, pour décerner les prix. Un premier jury déterminera en mars 2015 des dispositifs «nominés» parmi tous ceux qui auront fait acte de candidature, puis un second jury sélectionnera fin juin les 3 lauréats. Les **prix seront remis solennellement à Paris fin juin 2015**. Nous espérons ainsi participer à une saine émulation pour détecter, reconnaître et donner une notoriété méritée à ces innovations.

Paris, le 19 décembre 2014.

Pour le Conseil d'Administration de l'AGBM,
François Langevin, Président de l'AGBM